



Balta Lelija

30 mai 2026

## EN L'HONNEUR DE SAINTE JEANNE D'ARC (1<sup>re</sup> partie) : « Le cœur de la sainte »

C'était le 30 mai 1431 à Rouen, en France, au lendemain de la fête de la Sainte Trinité.

Le matin, une foule nombreuse s'était rassemblée sur l'ancienne place du marché, près de l'église Notre-Dame-du-Rédempteur. Outre la foule qui s'était rassemblée là, le clergé et de nombreux soldats étaient présents. Cependant, il ne s'agissait pas de soldats français, mais d'Anglais, car Rouen était encore l'une des villes sous domination anglaise pendant la guerre de Cent Ans entre la France et l'Angleterre.

Un échafaud avait été dressé, et une jeune femme de dix-neuf ans s'y tenait debout. C'est pour cette femme que les gens s'étaient rassemblés, seigneurs ecclésiastiques et laïques.

Cette jeune femme sur laquelle tous les regards étaient tournés.

Qui était-elle ? Pourquoi se tenait-elle là ?

Puis Nicolas Midi, docteur en théologie sacrée, prononça devant toute l'assemblée un sermon sur le verset 26 de la première épître de l'apôtre Paul aux Corinthiens, chapitre 12 : « *Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui.* »

Quel rapport ce texte a-t-il avec cette jeune femme ?

Puis un évêque s'avance : c'est Monseigneur Cauchon de Beauvais, et il prononce un jugement sur cette femme.

Cette femme est Jeanne d'Arc.

L'évêque prononce un terrible jugement contre celle qui sera plus tard reconnue comme sainte par l'Église : un jugement plein de mensonges, précédé d'un procès inique qui fut plus tard annulé. Quelques-unes de ces paroles suffiront à nous donner une idée de ce qu'a dû endurer cette jeune femme que nous honorons aujourd'hui comme la Sainte Vierge d'Orléans !

Voici ce que dit l'évêque :

*Au nom du Seigneur. Amen.*

*Chaque fois que l'hérésie, avec son poison pestilentiel, infecte un membre de l'Église et le transforme en un membre de Satan, il faut empêcher avec un zèle ardent que cette contagion dangereuse ne se propage aux autres parties du Corps mystique du Christ. Ainsi, les décrets des Pères de l'Église ont prescrit qu'il vaut mieux exclure les hérétiques obstinés du milieu des justes plutôt que – au grand danger des fidèles – de laisser le venin du serpent se développer au sein de la sainte Mère Église. C'est pourquoi nous, Pierre, par la miséricorde de Dieu évêque de Beauvais, et frère Jean le Maistre, vicaire spécialement chargé du procès de l'illustre docteur Jean Graverent, inquisiteur des hérésies, déclarons que vous, Jeanne, communément appelée la Vierge, êtes une apostate, une idolâtre et une sorcière.*

Après la lecture du jugement, Jeanne fut remise au pouvoir temporel et immédiatement brûlée vive sur le bûcher.

Comment une telle chose a-t-elle pu se produire ?

Mais dès que nous pensons au Seigneur Lui-même, les choses deviennent plus claires. Si le Fils de Dieu est condamné à mort et crucifié sans avoir jamais commis de péché, si l'Envoyé du Père et Messie de l'humanité, qui guérit les malades, ressuscite les morts et libère les possédés, est persécuté par ceux vers qui Il a été envoyé, alors même une sainte vierge comme Jeanne d'Arc peut être brûlée comme hérétique et sorcière. Ce sont les mêmes forces des ténèbres qui sont à l'œuvre, se servant des hommes, les trompant, renforçant leurs mauvaises inclinations, afin de faire disparaître autant que possible tout ce qui témoigne de Dieu. Il ne suffisait pas aux ennemis de Jeanne de détruire sa réputation, de l'humilier publiquement et de la brûler aux yeux de tous.

Comme le rapporta frère Ysambert de la Pierre lors d'un interrogatoire en 1450, le bourreau de Jeanne vint le voir, lui et un autre frère, complètement désespéré et repentant. Il assura que, malgré l'huile, le soufre et le charbon qu'il avait ajoutés pour brûler les entrailles et le cœur, le feu ne les avait pas consumés, et que ni les entrailles ni le cœur n'avaient été réduits en cendres, ce qui l'étonnait, comme s'il s'agissait d'un miracle évident. Mais on voulut détruire ce témoignage également et l'on jeta le cœur de Jeanne dans la Seine. (Témoignages en faveur de Jeanne)

Mais on ne peut détruire la présence de Dieu en une sainte. Tout ce qui est fait par amour et en vérité ne tombe jamais dans l'oubli de la mémoire de Dieu et, dans le cas de Jeanne, sa vie est bien documentée. Quiconque le souhaite y découvrira une merveilleuse et grande histoire d'amour. Certes, on a également tenté par la suite d'assombrir et

d'instrumentaliser la mémoire de Jeanne d'Arc, et il n'est pas rare qu'on en ait donné une image déformée. Son témoignage brillait trop fort pour que les ténèbres ne cherchent pas à le recouvrir de leur ombre. Mais quiconque part à la recherche du cœur de sainte Jeanne d'Arc le trouvera et se souviendra de ces paroles du Cantique des Cantiques :

*« Mets-moi comme un sceau sur ton cœur, comme un sceau sur ton bras ; car l'amour est fort comme la mort, la jalousie est inflexible comme le schéol. Ses ardeurs sont des ardeurs de feu, une flamme de Yahweh. Les grandes eaux ne sauraient éteindre l'amour, et les fleuves ne le submergeraient pas. Un homme donnerait-il pour l'amour toutes les richesses de sa maison, on ne ferait que le mépriser. »* (Cantique des Cantiques 8,6-7)

Le grand amour de la sainte appartenait à Dieu et à sa patrie, la France. Elle a vécu et est morte pour la mission que le Père céleste lui avait confiée. C'est là que nous trouvons son cœur, dans lequel le Dieu saint s'est si merveilleusement glorifié et a fait couler Son amour pour cette jeune fille. Jehanne est morte avec les paroles de Jésus sur les lèvres ; sept fois elle a invoqué le nom de Jésus avant que sa jeune vie ne s'achève et que le Père céleste ne l'appelle à Lui dans l'éternité.